IAMGOLD CORPORATION

TSX : IMG NYSE : IAG

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ANNONCE LES RÉSULTATS D'ANALYSE RESTANTS DE SON PROGRAMME DE FORAGE DE DÉLIMITATION DE 2019 AU PROJET AURIFÈRE NELLIGAN, AU QUÉBEC

Toronto (Ontario), le 13 août 2019 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce les résultats d'analyse restants de son programme 2019 de forage de délimitation au diamant réalisé à son projet en coentreprise Nelligan (IAMGOLD Corporation : 51 %, Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar ») : 49 %), situé à 60 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), au Canada. La Société publie les derniers résultats d'analyse provenant des derniers 28 forages au diamant totalisant 10 558 mètres réalisés dans le cadre du programme de forage de 2019.

Les résultats d'analyse sont fournis au tableau 1 ci-dessous et comprennent les principaux résultats suivants : (Une carte des trous de forage est jointe à ce communiqué de presse)

Zone Renard :

- **Trou de forage NE-19-126 : 34,5 mètres d'une teneur de 1,75 g Au/t**
  incluant : 7,0 mètres d'une teneur de 4,69 g Au/t
  et 20,8 mètres d'une teneur de 1,54 g Au/t
- **Trou de forage NE-19-134 : 25,0 mètres d'une teneur de 1,19 g Au/t**
  et 14,0 mètres d'une teneur de 2,26 g Au/t
  incluant : 4,0 mètres d'une teneur de 5,92 g Au/t
  et 59,0 mètres d'une teneur de 0,90 g Au/t
  incluant : 2,5 mètres d'une teneur de 5,02 g Au/t
- **Trou de forage NE-19-138 : 123,7 mètres d'une teneur de 1,26 g Au/t**
  incluant : 8,5 mètres d'une teneur de 4,25 g Au/t
- **Trou de forage NE-19-145 : 50,2 mètres d'une teneur de 1,82 g Au/t**
  incluant : 0,9 mètre d'une teneur de 20,5 g Au/t
- **Trou de forage NE-19-146 : 30,6 mètres d'une teneur de 2,87 g Au/t**
  incluant : 1,5 mètre d'une teneur de 24,4 g Au/t
- **Trou de forage NE-19-147 : 45,7 mètres d'une teneur de 0,84 g Au/t**
  et 25,5 mètres d'une teneur de 1,92 g Au/t
  et 24,0 mètres d'une teneur de 1,09 g Au/t
  et 21,3 mètres d'une teneur de 3,41 g Au/t
  incluant : 1,5 mètre d'une teneur de 39,10 g Au/t
- **Trou de forage NE-19-149 : 17,3 mètres d'une teneur de 5,50 g Au/t**
  et 31,2 mètres d'une teneur de 1,03 g Au/t

Le programme de forage au diamant de 2019 visait à définir et à tester la continuité des zones minéralisées du système minéralisé de la zone Renard. Il ciblait spécifiquement la partie moins profonde de ce large corridor minéralisé afin de confirmer et de définir son prolongement vers la surface. De nombreux forages ont recoupé les zones prévues d'altération hydrothermale associée à la minéralisation caractérisées par des quantités variables de carbonisation, de séricite, de phlogopite et de silicification pénétrante ayant une incidence sur la séquence métasédimentaire encaissante. La minéralisation associée consiste en de la pyrite disséminée répandue, variant de 1 % jusqu'à 15 % localement. On observe aussi des traces de molybdénite et occasionnellement des grains fins d'or visible.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD a indiqué : « Nous sommes très heureux d'avoir en main tous les résultats de forage de 2019 et nous travaillons actuellement à intégrer ces nouveaux résultats au modèle du gisement en vue d'appuyer la réalisation d'une estimation des ressources minérales prévue au second semestre de l'exercice. Une fois achevée, cette estimation marquera une étape importante pour le projet et une grande réalisation pour notre équipe d'exploration. Il est également important de

souligner qu'il existe un potentiel considérable d'élargir les zones minéralisées puisque la zone Renard demeure ouverte en profondeur et latéralement à l'ouest. »

Prochaines étapes

Les résultats de forage, jumelés aux études géologiques, géochimiques et structurales provenant des trous de forage réalisés en 2019 qui totalisent 17 558 mètres, seront intégrés pour étayer l'élaboration et le raffinement d'un modèle de gisement dans le but de réaliser une première estimation des ressources conforme à la Norme canadienne 43-101 au second semestre de 2019. Les premiers essais métallurgiques sont également en cours, et les résultats serviront à élaborer les futurs programmes d'essais.

Les activités sur le terrain au cours de la saison estivale ont débuté et porteront sur un programme de cartographie dans les vastes propriétés entourant la découverte Renard en vue d'améliorer la compréhension d'un cadre structural régional et de prospecter divers éléments géophysiques et structuraux identifiés.

À propos du projet Nelligan

Le projet Nelligan est constitué d'une portion du segment Caopatina appartenant à la zone volcanique nord de la ceinture de l'Abitibi dans la Province du supérieur. La propriété se trouve au centre du synclinal de Druillette d'orientation est-ouest composé de sédiments de la Formation Caopatina et délimité au nord et au sud par des roches volcaniques de la Formation Obatogamau. Dans les parties nord et sud de la propriété, on retrouve des intrusions granodioritiques et tonalitiques. De nombreuses structures locales et régionales recoupent le projet, ainsi que des zones de déformation qui peuvent être importantes à la localisation de la minéralisation aurifère.

Les indices aurifères du secteur peuvent être regroupés selon leur style de minéralisation : 1) minéralisation de type veine de quartz et sulfures et 2) associée aux zones de minéralisation disséminée de pyrite dans des unités ayant subies une altération hydrothermale. À l'échelle locale, le projet Nelligan contient plusieurs indices aurifères connus, dont les zones Liam et Dan découvertes lors des forages effectués en 2013 et 2014 et l'indice historique du lac d'Eu. L'exploration effectuée par la suite par IAMGOLD a mené à la découverte d'importantes zones d'altérations et de minéralisation aurifère associée sur de larges intervalles, dans des unités métasédimentaires recoupées par forage au nord des indices aurifères connus. La minéralisation a été intersectée par forage sur une longueur de plus de 1,0 kilomètre et sur une profondeur de plus de 350 mètres verticaux (appelées zone Renard et zone 36). Ces zones minéralisées et ces indices se trouvent dans un corridor structural suivi potentiellement sur plusieurs kilomètres d'extension latérale et possiblement associé au corridor de déformation de Guercheville situé à 5 kilomètres au nord de la propriété.

Le projet Nelligan est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle avec Vanstar. La Société détient un intérêt indivis de 51 % dans la propriété et a l'option d'acquérir un intérêt indivis additionnel de 24 % en contrepartie de paiements en trésorerie totalisant 2 750 000 $ CA versés à Vanstar et de la réalisation d'un rapport technique d'une estimation des ressources conforme à la norme 43-101 avant mars 2022. Une fois que la Société aura acquis une participation de 75 %, IAMGOLD aura la possibilité d'acquérir un intérêt supplémentaire de 5 % et détiendrait 80 % du projet Nelligan en effectuant et publiant une étude de faisabilité. Vanstar détiendrait alors un intérêt indivis non contributoire de 20 % jusqu'au commencement de la production commerciale, après quoi (1) l'intérêt indivis de 20 % deviendra contributoire et (2) Vanstar paiera une portion attribuable des coûts totaux de mise en valeur et de construction représentant 80 % de la part qu'elle détient dans toutes les distributions provenant de la coentreprise. Vanstar conservera aussi un revenu net de fonderie de 1 % dans certains claims du projet.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers.

La « personne qualifiée » responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géo., directrice générale, Exploration. Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait à l'information technique rapportée ici. La personne qualifiée mentionnée plus haut a approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et a préalablement examiné celles-ci. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans les présentes.

La conception du programme de forage et l'interprétation des résultats sont sous le contrôle des équipes géologiques d'IAMGOLD, qui comprend des personnes qualifiées ayant recours à des protocoles stricts conformes à la Norme canadienne 43-101 et aux meilleures pratiques de l'industrie. L'échantillonnage et les résultats d'analyse des carottes de sondages sont soumis à un programme d'assurance qualité et de contrôle

de la qualité (AQ-CQ). Les carottes de sondages (taille NQ) sont décrites et les échantillons sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les demi-carottes sont emballées et transportées dans des sacs scellés au laboratoire ALS Minerals (« ALS ») à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1 000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. ALS traite les pulpes analytiques directement à ses installations situées à Val-d'Or, certifiées ISO / IEC 17025 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 5,0 grammes par tonne, une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé « Form 40-F/Annual Information Form ») d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD évalue continuellement des occasions d'acquisition de croissance et est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Indi Gopinathan, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Martin Dumont, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888-464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site web de Newsfile à www.newsfilecorp.com. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at www.iamgold.com.

Tableau 1: Résultats de forage du projet Nelligan - Programme de forage 2019

Trou nº	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie [1]	Au [2] [3]	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
NE-19-122	523173	5474024	369.56	330	-50	321.00	191.00	213.00	22.00	16.85	0.64	ZONE RENARD
							229.50	234.00	4.50	3.45	1.82	
NE-19-123	522362	5473763	369.96	330	-45	468.00	156.58	179.35	22.77	14.64	1.06	ZONE RENARD
							243.50	293.50	50.00	35.36	0.88	
Incluant (3)							278.50	293.50	15.00	10.61	1.57	
							337.50	354.50	17.00	12.02	0.61	
NE-19-124	523138	5474007	370.94	330	-50	330.00	52.50	69.00	16.50	13.52	0.67	
							192.85	202.20	9.35	6.61	0.68	ZONE RENARD
							218.87	227.00	8.13	5.23	0.71	
NE-19-125	522356	5473877	369.96	330	-62	447.00	63.00	81.50	18.50	16.02	0.95	ZONE RENARD
Incluant (3)							73.36	74.35	0.99	0.86	4.97	
							102.50	159.50	57.00	43.66	0.77	
Incluant (3)							137.00	143.00	6.00	4.60	1.45	
							167.00	179.00	12.00	9.19	1.40	
Incluant (3)							167.00	168.50	1.50	1.15	5.27	
							195.50	200.00	4.50	3.45	1.37	
							207.50	215.00	7.50	5.75	0.92	
							261.50	271.00	9.50	7.28	0.62	
							321.00	325.50	4.50	3.45	1.71	
NE-19-126	523227	5473907	369.33	335	-45	519.00	45.60	48.00	2.40	2.18	6.10	
							107.00	116.50	9.50	7.78	0.73	
							192.50	227.00	34.50	29.88	1.75	ZONE RENARD
Incluant (3)							209.00	216.00	7.00	6.06	4.69	
							254.50	262.50	8.00	5.14	1.27	
							268.20	289.00	20.80	14.71	1.54	
Incluant (3)							268.20	270.50	2.30	1.63	4.95	
NE-19-127	522356	5473877	369.96	330	-50	328.00	43.50	79.81	36.31	31.45	1.10	ZONE RENARD
Incluant (3)							58.00	79.81	21.81	18.89	1.48	
Incluant (3)							73.50	78.00	4.50	3.90	3.04	
							87.00	88.50	1.50	1.30	4.88	
							102.00	115.50	13.50	11.69	0.60	
							121.50	133.50	12.00	10.39	0.66	
							175.50	186.00	10.50	9.09	0.78	
							252.00	265.50	13.50	11.69	1.28	
NE-19-128	522391	5473919	369.96	330	-50	252.00	33.00	81.50	48.50	37.15	0.89	ZONE RENARD
Incluant (3)							34.35	35.70	1.35	1.03	4.01	
Incluant (3)							65.60	67.00	1.40	1.07	4.46	
NE-19-129	523002	5473935	377.93	332	-48	141.00	84.00	90.50	6.50	4.98	1.47	ZONE RENARD
							105.40	121.50	16.10	14.59	1.26	
Incluant (3)							116.00	120.00	4.00	3.63	3.43	
NE-19-130	522437	5473835	369.96	330	-50	429.00	97.50	108.00	10.50	8.04	1.49	ZONE RENARD
							114.00	133.50	19.50	14.94	0.93	
							174.00	190.50	16.50	13.52	0.76	
							196.50	219.00	22.50	18.43	1.42	
Incluant (3)							205.50	207.00	1.50	1.23	9.48	
							331.50	346.50	15.00	12.29	0.64	
NE-19-131	523084	5473800	373.34	328	-46	480.00	227.16	260.00	32.84	28.44	1.66	ZONE RENARD
Incluant (3)							238.00	239.50	1.50	1.30	13.15	
Incluant (3)							251.00	254.00	3.00	2.72	5.26	
							277.60	280.60	3.00	2.72	5.68	
							286.60	319.60	33.00	29.91	1.11	
Incluant (3)							317.59	318.11	0.52	0.47	5.18	
							367.75	372.25	4.50	3.45	1.65	
							443.00	450.25	7.25	5.55	0.85	
							459.60	476.00	16.40	12.56	0.85	
NE-19-132	522460	5473896	369.96	330	-50	315.00	46.00	114.00	68.00	55.70	0.91	ZONE RENARD
Incluant (3)							48.00	70.50	22.50	18.43	1.42	
Incluant (3)							111.00	114.00	3.00	2.46	1.93	
							204.00	217.50	13.50	11.06	0.51	

Tableau 1: Résultats de forage du projet Nelligan - Programme de forage 2019 (suite)

Trou n°	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie [1]	Au [2] [3]	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
NE-19-133	522952	5474058	382.08	332	-48	219.00	76.00	85.35	9.35	7.16	0.75	ZONE RENARD
							115.50	141.00	25.50	18.03	0.82	
Incluant (3)							135.00	139.50	4.50	3.18	1.91	
NE-19-134	523313	5473794	370.82	330	-52	553.61	46.03	59.90	13.87	10.63	1.07	
Incluant (3)							47.53	51.80	4.27	3.27	1.74	
							66.50	85.30	18.80	15.40	0.86	ZONE 36
Incluant (3)							72.50	75.50	3.00	2.46	2.01	
							116.00	141.00	25.00	20.48	1.19	
Incluant (3)							117.50	120.85	3.35	2.74	2.12	
							291.00	298.50	7.50	5.30	0.97	ZONE RENARD
							308.50	322.50	14.00	11.47	2.26	
Incluant (3)							313.00	317.00	4.00	3.28	5.92	
							341.50	400.50	59.00	51.10	0.90	
Incluant (3)							374.00	378.50	4.50	3.90	2.21	
Incluant (3)							389.00	391.50	2.50	2.17	5.02	
							466.50	474.00	7.50	5.75	0.96	
							480.00	490.39	10.39	7.96	0.92	
NE-19-135	523059	5473949	374.86	330	-50	351.00	60.00	72.00	12.00	9.83	0.60	ZONE RENARD
							87.00	99.00	12.00	8.49	0.77	
							108.00	118.70	10.70	8.76	2.17	
Incluant (3)							110.00	111.00	1.00	0.82	8.33	
							141.00	150.00	9.00	7.79	1.13	
Incluant (3)							147.00	150.00	3.00	2.60	2.04	
							182.40	191.50	9.10	7.45	1.24	
							196.50	205.45	8.95	7.33	1.98	
							217.50	223.50	6.00	5.20	0.95	
							264.00	271.50	7.50	6.50	0.68	
NE-19-136	522498	5473933	369.96	330	-50	240.00	42.70	53.36	10.66	8.73	1.14	ZONE RENARD
Incluant (3)							42.70	44.80	2.10	1.72	3.13	
							61.65	91.05	29.40	25.46	0.68	
							102.40	110.45	8.05	6.59	0.72	
							117.65	121.90	4.25	3.26	1.60	
							165.71	175.92	10.21	7.82	0.65	
							183.57	195.50	11.93	9.77	1.03	
NE-19-137	522540	5473958	369.96	330	-50	222.00	33.72	54.00	20.28	17.56	0.71	ZONE RENARD
							129.00	138.50	9.50	7.28	0.61	
NE-19-138	522920	5473889	380.24	330	-50	373.68	128.80	252.50	123.70	101.33	1.26	ZONE RENARD
Incluant (3)							151.65	165.00	13.35	10.94	2.74	
Incluant (3)							198.50	207.00	8.50	6.96	4.25	
Incluant (3)							231.82	232.50	0.68	0.56	6.91	
							351.00	371.50	20.50	14.50	0.77	
Incluant (3)							351.00	358.50	7.50	5.30	1.25	
NE-19-139	522572	5474000	369.96	330	-50	186.00	45.00	50.40	5.40	4.14	0.94	ZONE RENARD
							63.00	69.00	6.00	4.60	0.92	
							129.00	132.00	3.00	2.46	3.27	
							183.00	184.50	1.50	1.23	4.14	
NE-19-140	523167	5473856	371.16	330	-50	501.00	163.50	169.50	6.00	4.60	1.84	ZONE RENARD
							222.00	237.00	15.00	12.29	2.26	
Incluant (3)							223.50	225.00	1.50	1.23	9.09	
							265.00	312.00	47.00	36.00	0.96	
Incluant (3)							304.20	305.00	0.80	0.61	4.57	
							322.50	331.50	9.00	6.89	0.98	
							337.50	342.00	4.50	3.45	1.92	
							385.50	406.50	21.00	16.09	1.13	
Incluant (3)							403.50	405.00	1.50	1.15	4.11	
NE-19-141	522604	5474024	369.96	330	-52	189.00	67.50	70.50	3.00	2.46	1.74	ZONE RENARD
							106.50	121.50	15.00	11.49	0.87	
NE-19-142	522932	5473970	383.22	330	-50	318.00	87.60	107.50	19.90	14.07	1.25	
							181.50	192.00	10.50	9.09	0.97	ZONE RENARD
							213.10	220.20	7.10	6.15	0.87	
							253.50	258.00	4.50	3.90	1.22	
							270.00	277.50	7.50	6.50	0.87	

Tableau 1: Résultats de forage du projet Nelligan - Programme de forage 2019 (suite)

Trou n°	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Épaisseur vraie [1]	Au [2] [3]	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
NE-19-143	522480	5473861	369.96	330	-56	420.00	57.50	94.50	37.00	32.04	1.89	ZONE RENARD
Incluant (3)							74.40	75.60	1.20	1.04	30.60	
							108.00	116.00	8.00	6.93	1.11	
							124.50	127.50	3.00	2.60	1.73	
NE-19-144	522886	5473845	379.99	330	-50	450.00	69.00	75.00	6.00	4.24	0.93	ZONE 36 OUEST
							105.00	110.35	5.35	3.78	1.50	ZONE RENARD
							142.00	158.50	16.50	12.64	1.92	
							189.00	204.00	15.00	12.29	1.39	
							211.50	249.00	37.50	30.72	2.00	
Incluant (3)							223.50	228.00	4.50	3.90	9.49	
Incluant (3)							223.50	225.00	1.50	1.30	20.90	
							274.00	283.00	9.00	7.37	0.74	
							295.50	328.50	33.00	27.03	0.68	
							373.50	397.65	24.15	19.78	0.58	
							421.50	423.00	1.50	1.23	4.27	
NE-19-145	522657	5473749	380.26	330	-50	522.00	109.50	118.50	9.00	6.36	1.79	ZONE 36 OUEST
							127.50	131.12	3.62	2.77	1.73	
							243.99	294.22	50.23	41.15	1.82	ZONE RENARD
Incluant (3)							251.84	258.40	6.56	5.37	2.48	
Incluant (3)							272.65	273.52	0.87	0.67	20.50	
Incluant (3)							276.50	287.13	10.63	8.71	2.93	
							314.80	332.80	18.00	14.74	1.01	
Incluant (3)							320.80	322.30	1.50	1.23	5.40	
							410.80	432.00	21.20	17.37	0.66	
NE-19-146	522763	5473649	381.38	330	-50	621.00	72.85	77.35	4.50	3.45	1.30	ZONE 36 OUEST
							335.80	351.97	16.17	11.43	0.95	ZONE RENARD
							373.80	404.40	30.60	21.64	2.87	
Incluant (3)							382.20	383.70	1.50	1.06	24.40	
							413.50	435.70	22.20	15.70	0.69	
							449.00	481.40	32.40	22.91	0.93	
Incluant (3)							449.00	461.90	12.90	9.12	1.50	
							524.35	539.35	15.00	12.29	1.46	
							548.05	573.50	25.45	20.85	0.76	
Incluant (3)							548.05	558.65	10.60	8.68	1.07	
NE-19-147	522906	5473590	378.77	330	-50	699.00	129.00	148.00	19.00	16.45	1.02	ZONE 36 OUEST
							183.00	190.50	7.50	6.50	0.95	ZONE RENARD
							197.10	242.80	45.70	39.58	0.84	
Incluant (3)							208.50	230.50	22.00	19.05	1.05	
							264.00	278.00	14.00	12.12	0.51	
							399.00	405.00	6.00	5.20	0.96	
							420.00	436.50	16.50	14.29	1.35	
							457.50	483.00	25.50	22.08	1.92	
Incluant (3)							458.40	465.00	6.60	5.72	4.48	
							510.00	526.50	16.50	13.52	1.35	
							532.50	556.50	24.00	19.66	1.09	
							609.00	621.25	12.25	10.03	0.94	
							658.50	663.00	4.50	3.69	2.90	
Incluant (3)							661.50	663.00	1.50	1.23	7.84	
							670.50	691.75	21.25	17.41	3.41 (2.77 plafonné à 30g/t)	
Incluant (3)							673.50	675.00	1.50	1.23	39.10	
NE-19-148	522682	5473900	377.16	330	-50	321.00	69.50	79.50	10.00	8.19	0.61	ZONE RENARD
							103.50	108.00	4.50	3.90	1.17	
							124.50	130.50	6.00	4.91	5.02	
							197.30	205.50	8.20	6.72	0.70	
							288.00	295.50	7.50	6.50	0.80	
NE-19-149	522741	5473904	379.66	330	-50	342.00	94.80	109.70	14.90	12.90	1.39	ZONE RENARD
							117.00	134.25	17.25	14.94	5.30	
							143.60	174.75	31.15	30.09	1.03	
Incluant (3)							143.60	144.90	1.30	1.26	7.38	
							186.80	209.20	22.40	19.40	0.75	

Notes :

1. Les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 70 à 94 % de l'intervalle de carotte.
2. Les intersections de trous de forage sont calculées selon une teneur de coupure moins élevée de 0,50 g Au/t et peuvent contenir des intervalles de jusqu'à 5 mètres de longueur de valeurs plus faibles. Elles sont généralement rapportées pour des valeurs minimales de 5 g*m (facteur métal).
3. Les résultats d'analyse des intervalles sont fournis non plafonnés et plafonnés à 30 g Au/t, et les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

Figure 1: Vue de plan des forages à Nelligan et des résultats d'analyse de 2019

